



PLAN REGIONAL D' ACTIONS POUR LE SONNEUR A VENTRE JAUNE EN AUVERGNE

Recensement des actions en faveur du Sonneur 2016-2017

Fiche de présentation de projet

DESCRIPTION DU PROJET :

Intitulé : Suivi et préservation des principaux noyaux de populations de Sonneur à ventre jaune sur le territoire du PNRLF

Porteur du projet (+ partenaires éventuels) : PNRLF

Objectif(s) visé(s) :

Suite à l'étude visant à mieux connaître la répartition du Sonneur à ventre jaune sur le territoire du Parc, menée en 2014 et 2015, poursuivre en 2016 et 2017 les suivis et engager des actions pour la préservation des principaux noyaux de populations sur leurs sites d'hivernage et leurs zones de reproduction.

Localisation (dpt, commune, lieu-dit) / **secteur** (joindre si possible une carte de situation) :

Noyaux de populations MAJEURS :

1 Noyau de Glaine-Montaigut/Bongheat/Egliseneuve-près-Billom/Neuville (site Natura 2000 ; non concerné)

2 Noyau de Vollore-Ville / Courpière / Escoutoux

Noyaux de populations IMPORTANTS :

3 Noyau de Paslières/Dorat/Noalhat

4 Noyau d'Aubusson d'Auvergne / Augerolles

5 Noyau de Sallèdes/Pignols/Vic-le-Comte (ENS ; non concerné)

6 Noyau de Manglieu

Description synthétique / méthode

- **Noyau de populations de Vollore-Ville / Courpière / Escoutoux (site MAJEUR : population estimée à plusieurs centaines d'individus adultes) :**

La zone étudiée principalement est située dans « le Bois de la Plaine », « le Grand Bois » et le site des anciennes carrières de sable.

Deux configurations différentes sont présentes sur ces communes. La plus grosse population semble être confinée aux deux boisements contigus qui jouissent de particularités abiotiques très favorables à la reproduction et à l'hivernage du Sonneur. Ce sont des forêts de feuillus claires et humides avec une pratique relativement extensive de leur exploitation, dont les ornières bien exposées sont très fréquentées par le Sonneur. Ce site fut la zone expérimentale de suivi de la phase d'hivernage de ce petit crapaud. Le second secteur est caractérisé par des milieux pionniers hérités de l'exploitation des alluvions, aujourd'hui mis à disposition par le propriétaire pour des usages de loisirs ou agricoles pour les « locaux ». La pérennité de la population de ce site en cours d'évolution (disparition des ornières, comblement et tarissement des quelques dépressions) semble plus incertaine dans

l'enceinte de la carrière. En revanche, une population semble bien installée dans les réseaux d'ornières à l'est de la carrière dans les zones boisées exploitées et en régénération.

Préconisations :

- Suivi des principales stations de reproduction et d'hivernage.

- Sensibilisation des habitants des communes concernées à l'intérêt de cette espèce et aux problématiques liées.

- Information et médiation avec les communes ou les privés concernés pour la pérennisation des stations de Sonneur identifiées.

Gestion et aménagements sylvicoles : conserver ou restaurer en contexte forestier, les petites mares même temporaires ; assurer la continuité et le maillage de zones humides permettant les échanges entre les populations ; entretien des fossés et des ornières par la pratique sylvicole ou de loisirs hors période de reproduction ; éviter, dans les zones à Sonneurs, les opérations de débardage du bois, le nivellement des ornières, la circulation sur les chemins lors des périodes de reproduction, envisager des techniques et des engins de débardage qui limitent le compactage du sol sur les habitats favorables à l'hivernage du Sonneur proche des populations identifiées.

- Gestion et aménagements spécifiques de la carrière de sable.

• **Noyau de populations de Paslières / Dorat / Noalhat (site IMPORTANT, population estimée à plusieurs dizaines d'individus adultes selon les prospections 2014/2015) :**

Cette station bénéficie d'un suivi particulier par un naturaliste local qui a permis d'apprécier l'ampleur de la station concernée. L'étude 2014-2015 laisse présager un fort potentiel pour l'ensemble du massif forestier qui accueille cette population de Sonneur, notamment dans des réseaux d'ornières assez récents.

Préconisations :

- Suivi des principales stations et étude de la répartition des stations de reproduction et d'hivernage.

- Sensibilisation des habitants des communes concernées à l'intérêt de cette espèce et aux problématiques liées.

- Information et médiation avec les communes ou les privés concernés pour la pérennisation des stations de Sonneur identifiées.

• **Noyau de populations de la commune d'Augerolles/ Aubusson d'Auvergne (site IMPORTANT, population estimée à plusieurs dizaines d'individus adultes selon les prospections 2014/2015) :**

Cette station bénéficie d'un suivi (scientifique et pédagogique) et de mesures d'aménagement (création de mares et de fossés de drainage spécifiques) assurés par une structure d'Education à l'Environnement « La Catiche d'Aubusson ». L'ensemble de l'équipe de cette structure porte des projets qui favorisent et valorisent la présence du Sonneur à ventre jaune à proximité. Plusieurs observations de pontes et de juvéniles permettent de confirmer la reproduction effective sur ce site qui est situé en écotone (prairie/forêt) à l'est du Lac d'Aubusson.

➔ Soutien à déterminer.

- **Noyau de populations de la commune de Manglieu (site IMPORTANT, population estimée à plusieurs dizaines d'individus adultes selon les prospections 2014) :**

Cette station doit probablement être rattachée à la population de la Forêt de la Comté et s'inscrit dans la continuité biogéographique de la Forêt Communale de Saint-Babel au sud du massif. Cette station, qui se situe dans un patch d'ornières en milieu boisé, laisse entrevoir le fort potentiel de la forêt communale de Saint-Babel, qui n'a pas pu être apprécié pour des raisons météorologiques durant la campagne 2015.

Préconisations :

- Suivi des principales stations et étude de la répartition des stations de reproduction et d'hivernage.
- Sensibilisation des habitants des communes concernées à l'intérêt de cette espèce et aux problématiques liées.
- Information et médiation avec la commune ou les privés concernés pour la pérennisation des stations de Sonneur identifiées.

Calendrier de mise en œuvre :

Années de mise en œuvre du projet : 2018 et 2019

- Sensibilisation animations grand public et/ou scolaires.
- Gestion et aménagements sylvicoles et aménagement de la carrière à Vollore-Ville ; information et médiation avec les communes ou les privés concernés (recherche propriétaires et gestionnaires des sites, information, discussion sur gestion nécessaire, conception et mise en œuvre des projets).



Résultats de l'étude Sonneur à ventre jaune 2014-2015

Noyaux de populations importants

sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez

1 Noyau majeur de Glaine-Montaigut/Bongheat/Egliseneuve-près-Billom/Neuville

2 Noyau majeur de Vollore-Ville/Courpière/Escoutoux

3 Noyau intéressant de Paslières/Dorat/Noalhat

4 Noyau intéressant d'Aubusson d'Auvergne / Augerolles

5 Noyau intéressant de Sallèdes/Pignols/Vic-le-Comte

6 Noyau intéressant de Manglieu

